

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version 1.2      Date de révision: 01.10.2015      Numéro de la FDS: 756089-00003      Date de dernière parution: 22.04.2015  
Date de la première version publiée: 24.11.2014

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY  
Code du produit : 000000000001684108, 000000000001684108

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiants et additifs de lubrifiant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Dow Corning Europe S.A.  
rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C  
B-7180 Seneffe

Téléphone : English Tel: +49 611237507  
Deutsch Tel: +49 611237500  
Français Tel: +32 64511149  
Italiano Tel: +32 64511170  
Español Tel: +32 64511163

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdseu@dowcorning.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Dow Corning (Barry U.K. 24h) Tél: +44 1446732350  
Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +49 61122158  
Dow Corning (Seneffe 24h) Tél: +32 64 888240  
ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24/24)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1      H222: Aérosol extrêmement inflammable.  
H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



**MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY**

Version 1.2      Date de révision: 01.10.2015      Numéro de la FDS: 756089-00003      Date de dernière parution: 22.04.2015  
Date de la première version publiée: 24.11.2014

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222      Aérosol extrêmement inflammable.  
H229      Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P210      Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211      Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251      Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261      Éviter de respirer les aérosols.

P271      Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**Stockage:**

P410 + P412      Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

**2.3 Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Propulseur d'aérosol aux hydrocarbures

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9 265-150-3	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10
Phosphate de diphenyle et de 2-éthylhexyle	1241-94-7 214-987-2	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,25 - < 1
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9	Flam. Liq. 3; H226	>= 1 - < 10

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

### 4.1 Description des premiers secours

- Protection pour les secouristes : Sa manipulation ne nécessite aucune précaution particulière de la part des secouristes.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Évacuer la zone.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Enlever avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.  
N'utiliser que dans une zone équipée d'une ventilation avec extraction d'air antidéflagrante.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.  
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Substances et mélanges autoréactifs  
Peroxydes organiques  
Oxydants  
Matières solides inflammables  
Liquides pyrophoriques  
Matières solides pyrophoriques  
Substances et mélanges auto-échauffants  
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables  
Explosifs

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones/huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consomma-

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version 1.2      Date de révision: 01.10.2015      Numéro de la FDS: 756089-00003      Date de dernière parution: 22.04.2015  
Date de la première version publiée: 24.11.2014

teurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones ([www.SEHSC.com](http://www.SEHSC.com)) ou contacter le service à la clientèle de Dow Corning Group.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	VME (Vapeur)	1.000 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Les valeurs spécifiques fixées pour les hydrocarbures nommément désignés dans la liste restent valables simultanément, Une valeur d'objectif de 500 mg/m <sup>3</sup> avait été prévue par la circulaire du 12 juillet 1993, elle devait être réexaminée en 1995 mais ne l'a pas été., Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE) (Vapeur)	1.500 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Les valeurs spécifiques fixées pour les hydrocarbures nommément désignés dans la liste restent valables simultanément, Valeurs limites indicatives			
Acétate de n-butyle	123-86-4	VME	150 ppm 710 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE)	200 ppm 940 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	TWA	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			

**MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY**

Version 1.2      Date de révision: 01.10.2015      Numéro de la FDS: 756089-00003      Date de dernière parution: 22.04.2015  
Date de la première version publiée: 24.11.2014

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur	
Acétate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	960 mg/m3	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	960 mg/m3	
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	480 mg/m3	
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	480 mg/m3	
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	859,7 mg/m3	
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	859,7 mg/m3	
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	102,34 mg/m3	
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	102,34 mg/m3	
	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	153,5 mg/kg p.c./jour	
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	33 mg/m3	
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	54,8 mg/kg p.c./jour	
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,67 mg/kg p.c./jour	
	Phosphate de diphényle et de 2-éthylhexyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,11 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,73 mg/kg p.c./jour	
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,54 mg/m3	
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,44 mg/kg p.c./jour	
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,44 mg/kg p.c./jour	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	40,88 mg/m3	

**MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY**

Version 1.2      Date de révision: 01.10.2015      Numéro de la FDS: 756089-00003      Date de dernière parution: 22.04.2015  
Date de la première version publiée: 24.11.2014

	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	5,84 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	58,45 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	52,67 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	16,7 mg/kg p.c./jour

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Acétate de n-butyle	Eau douce	0,18 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,36 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	35,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,981 mg/kg
	Sédiment marin	0,0981 mg/kg
	Sol	0,0903 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Eau douce	0,635 mg/l
	Eau de mer	0,0635 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	6,35 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,29 mg/kg
	Sédiment marin	0,329 mg/kg
	Sol	0,29 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Oral(e)	9,33 mg/kg
Phosphate de diphenyle et de 2-éthylhexyle	Eau douce	1,8 µg/l
	Eau de mer	0,18 µg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1,5 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,8 mg/kg
	Sédiment marin	0,58 mg/kg
	Sol	1,16 mg/kg
	Oral(e)	3,86 mg/kg



## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

---

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail  
N'utiliser que dans une zone équipée d'une ventilation avec extraction d'air antidéflagrante.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	: Porter les équipements de protection individuelle suivants: Lunettes de sécurité
Protection des mains	
Matériel	: Gants ignifuges
Remarques	: Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Protection de la peau et du corps	: Porter les équipements de protection individuelle suivants: Tenue de protection antistatique ignifuge.
Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	: Appareil respiratoire autonome

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Aérosol contenant un gaz dissous
Couleur	: noir
Odeur	: de solvant
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Non applicable
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

---

Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0,72
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

### 9.2 Autres informations

Poids moléculaire	: Donnée non disponible
-------------------	-------------------------

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Aérosol extrêmement inflammable. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
-----------------------	---

### 10.4 Conditions à éviter

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.951 mg/m<sup>3</sup>  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3.160 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Phosphate de diphenyle et de 2-éthylhexyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,8 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

##### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 9,48 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

---

Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau

Evaluation: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **Phosphate de diphényle et de 2-éthylhexyle:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

#### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### **Phosphate de diphényle et de 2-éthylhexyle:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

#### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: négatif

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

---

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Type de Test: Test de Maximalisation  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Espèce: Cochon d'Inde  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: négatif

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

#### **Phosphate de diphenyle et de 2-éthylhexyle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

#### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition: 105 semaines  
Résultat: négatif

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition: 2 années

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Phosphate de diphényle et de 2-éthylhexyle:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

##### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

---

Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Espèce: Rat

NOAEL: 10.186 mg/m3

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition: 13 Sem.

##### **Phosphate de diphenyle et de 2-éthylhexyle:**

Espèce: Rat

LOAEL: 174 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 90 jours

##### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce: Rat

NOAEL: > 1.000 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 41 - 45 jours

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Espèce: Souris

NOAEL: 1,62 mg/l

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition: 2 a

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Espèce: Lapin

NOAEL: > 1.000 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 21 jours

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.2	01.10.2015	756089-00003	22.04.2015
			Date de la première version publiée: 24.11.2014

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### **Composants:**

##### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 10 - 30 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 22 - 46 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Phosphate de diphenyle et de 2-éthylhexyle:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Chironomus sp.(Chironome)): 0,67 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,12 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,072 mg/l



## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë  
pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons  
(Toxicité chronique) : NOEC: 0,021 mg/l  
Durée d'exposition: 71 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés aqua-  
tiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,018 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 - 180  
mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés aqua-  
tiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >  
1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : EC10 : > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 0,5 h

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés aqua-  
tiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 89 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
Remarques: Selon les données provenant de composants  
similaires

#### **Phosphate de diphenyle et de 2-éthylhexyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 70,8 %  
Durée d'exposition: 15 jr

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

Méthode: OCDE ligne directrice 301B

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 90 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### **Composants:**

#### **Phosphate de diphenyle et de 2-éthylhexyle:**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 934

Coefficient de partage: n- : log Pow: 5,87  
octanol/eau

#### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1,2  
octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Ne pas brûler.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.  
Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version 1.2      Date de révision: 01.10.2015      Numéro de la FDS: 756089-00003      Date de dernière parution: 22.04.2015  
Date de la première version publiée: 24.11.2014

---

### 14.1 Numéro ONU

**ADN** : UN 1950  
**ADR** : UN 1950  
**RID** : UN 1950  
**IMDG** : UN 1950  
**IATA** : UN 1950

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : AÉROSOLS  
**ADR** : AÉROSOLS  
**RID** : AÉROSOLS  
**IMDG** : AEROSOLS  
**IATA** : Aerosols, inflammable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** : 2.1  
**ADR** : 2.1  
**RID** : 2.1  
**IMDG** : 2.1  
**IATA** : 2.1

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1

**ADR**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1  
Code de restriction en tunnels : (D)

**RID**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Numéro d'identification du danger : 23  
Étiquettes : 2.1

**IMDG**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : 2.1  
EmS Code : F-D, S-U

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
Instruction d' emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203  
Instruction d' emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : non

### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

### RID

Dangereux pour l'environnement : non

### IMDG

Polluant marin : non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version 1.2      Date de révision: 01.10.2015      Numéro de la FDS: 756089-00003      Date de dernière parution: 22.04.2015  
Date de la première version publiée: 24.11.2014

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
18	Gaz liquéfiés extrêmement inflammables (y compris GPL) et gaz naturel	50 t	200 t
34	Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphtes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dangers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).	2.500 t	25.000 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 36, 84, 34

Autres réglementations : Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

NZIoC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

REACH : Tous les ingrédients (pré-)enregistrés ou exemptés.

AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

- DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).
- KECI : Un ou plusieurs composants ne sont pas listés ou exemptés.
- TCSI : Tous les composants sont listés ou dispensés.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

- Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
- Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique
- Asp. Tox. : Danger par aspiration
- Flam. Liq. : Liquides inflammables
- STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- 2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
- FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
- 2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
- 2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
- FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition
- FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR

## **MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.04.2015
1.2	01.10.2015	756089-00003	Date de la première version publiée: 24.11.2014

---